

CONGRES
PARIS, 26-27/11/77

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION
SUR LE CHANGEMENT DE TITRE

par Jean-Pierre Garcia

La question du changement de titre du m.r.a.p. a suscité essentiellement deux types de réactions, tant au Congrès que dans les comités locaux :

- Pour un grand nombre d'adhérents, changer le titre allait de soi et ne faisait que traduire une évolution de la conscience de l'antiracisme au sein de notre Mouvement: le m.r.a.p. lutte contre toutes les formes de racisme sans en privilégier aucune.

- Pour d'autres, l'antisémitisme serait l'essence même du racisme; supprimer le mot "antisémitisme" dans notre sigle impliquerait un recul pouvant être très mal compris.

La commission estime normal que s'exprime ce point de vue, cette sensibilité devant le congrès; elle m'a chargé de présenter les éléments en faveur du changement de sigle.

Les arguments retenus par la commission ont été, en résumé, les suivants.

1. L'antisémitisme est un aspect du racisme.

Pourquoi énumérer les différentes formes du racisme: anti-Citans, anti-immigrés, etc...? Ne faut-il pas mieux parler de racisme, en général, tels que le définissent les grands textes internationaux et la Loi de Juillet 1972 ?

2. Maintenir le sigle m.r.a.p. en son entier est une nécessité vitale. Le Bureau National a proposé de remplacer Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix par Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

3. Un tel changement n'implique pas un abandon de la lutte contre l'antisémitisme. Le rapport de Me Armand Dinet, par exemple, a bien montré qu'elle reste et restera une donnée fondamentale de notre action.

La discussion a été passionnée tout en restant très fraternelle. Certains pensent que le débat ne fut pas suffisamment profond, que tous les adhérents du m.r.a.p. n'ont pas pu ou su appréhender le problème posé par un tel changement.

En fonction de ces dernières constatations et du résultat du vote que je vais vous énoncer, et malgré la majorité très nette qui se dégage en faveur du changement, il apparaît nécessaire de poursuivre l'information et la consultation en profondeur à l'intérieur du m.r.a.p.

Voici donc les résultats du vote :

Question 1

| | |
|-----------------------------|------|
| Pour le changement du titre | 75 % |
| Pour le maintien actuel | 21 % |
| Abstentions | 4 % |

Question 2

11 proposent un titre différent de celui qui figure à la question 1.
Voici les titres proposés :

- Mouvement contre le racisme et pour la paix
- Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour l'amitié (l'aide) entre les peuples
- Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les populations
- Mouvement pour le rapprochement et l'amitié entre les peuples
- Mouvement contre le racisme, pour l'amitié et la paix entre les peuples.

Question 3

Pour la modification proposée des statuts :

OUI : 95,5%

NON : 3,2%

ABSTENTIONS : 1,3%

Conformément à la réflexion entreprise au sein du Bureau National, il apparaît nécessaire de pousser plus avant la discussion au sein du m.c.a.p. sur cette question. Le Congrès pourrait mandatier le Bureau National, qui va être élu, pour décider des modalités pratiques d'une telle consultation et du changement de titre.

Il pourrait être proposé, et c'est ce qui ressort du nombre de discussions, que chaque adhérent qui a payé sa cotisation se prononce sur cette question.